



**SOUS GROUPE DE TRAVAIL SUR LES AIRES PROTEGEES ET LA FAUNE
SAUVAGE EN AFRIQUE CENTRALE (SGTAPFS)**

COMMUNIQUE FINAL DES TRAVAUX DE LA HUITIEME REUNION DU SGTAPFS

Douala, Cameroun, les 29 et 30 Mai 2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa feuille de route, le Sous- Groupe de Travail sur les Aires Protégées et la Faune Sauvage en Afrique Centrale (SGTAPFS) a tenu sa huitième réunion les 29 et 30 Mai 2018 à Douala en République du Cameroun.

Cette réunion organisée par le Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d’Afrique Centrale (COMIFAC) avec l’appui financier et technique du projet GIZ d’Appui à la COMIFAC visait les objectifs suivants :

- examiner et valider le guide régional des bonnes pratiques pour les partenariats Public-Privé (PPP) dans les Aires Protégées d’Afrique Centrale ;
- faire le point sur la mise en œuvre du Plan d’Action Sous-Régional des Pays de l’espace COMIFAC pour le renforcement de l’application des législations nationales sur la Faune Sauvage (PAPECALF) ;
- faire le point sur la mise en œuvre du Plan d’Action d’Urgence de lutte Anti Braconnage (PAULAB) ;
- échanger sur la méthodologie d’évaluation du PAPECALF ;
- faire le point sur la problématique de la gestion des stocks d’ivoire dans les pays de la COMIFAC.

La réunion était successivement modérée par Monsieur **Bob Félicien KONZI SARAMBO**, Pilote du GTBAC et Monsieur **Henri-Paul ELOMA IKOLEKI**, Expert RDC du Projet financement durable des Aires Protégées du Bassin du Congo. Cet atelier a réuni les représentants des Pays (Directeurs Généraux des Agences des Parcs Nationaux, Directeurs en charge de la Faune et/ou des Aires Protégées) de l’espace COMIFAC suivant: Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RDC, RCA, Rwanda et Tchad, des Représentants du GTBAC, de l’OFAC, de la CEEAC, du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, des Partenaires au développement (GIZ, TRAFFIC et WWF) et d’une personne ressource.

Les travaux de l’atelier se sont articulés autour des grands points suivants :

Session 1 : Introduction

Cette session avait pour articulation la cérémonie d’ouverture, la présentation des participants, l’adoption de l’agenda et une brève présentation sur l’Etat de mise en œuvre des recommandations SGTAPFS-7, la présentation des objectifs et les résultats attendus de la présente assise par le Modérateur et Monsieur Chouaibou NCHOUTPOUEN.

Session 2 : Examen et validation du guide de bonnes pratiques PPP-AP

Elle a été ponctuée par la présentation du projet de Guide de bonnes pratiques pour la gestion d'une Aire protégée en mode de partenariat public-privé(PPP-AP) en Afrique Centrale par Monsieur Jean-Pierre AGNANGOYE, personne ressource et par ailleurs le Consultant qui a élaboré le projet de guide. A la suite de cette présentation, les participants ont procédé aux échanges et à l'examen du projet de guide à travers quatre groupes de travail. Cette session a été clôturée par la restitution des travaux en groupe.

Session 3 : questions nécessitant un examen approfondi :

Cette session a fait l'objet d'une série de présentation portant sur:

- (i) l'état de mise en œuvre du plan d'action pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage (PAPECALF) par les Directeurs Agences/DFAPs Pays COMIFAC ;
- (ii) l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action d'urgence pour la lutte contre le braconnage (PAULAB) par l'Expert LAB de la CEEAC ;
- (iii) les activités IMET dans les 5 pays qui n'ont pas encore réalisé leurs activités d'efficacité de gestion des aires protégées par le représentant de l'OFAC ;
- (iv) l'information sur la base de données mondiale sur les aires protégées (UNEP/WDPa) en lien avec OFAC pour les données Afrique Centrale par le représentant de l'OFAC ;
- (v) les TDR du Groupe de travail ad-hoc pour l'orientation et le suivi des éléments techniques liés à la fonctionnalité de l'observation des aires protégées en Afrique Centrale par le représentant de l'OFAC ;
- (vi) les réalisations du projet AFRICA-TWIX par le représentant de TRAFFIC ;
- (vii) l'Appui de WWF à l'application des lois sur la faune sauvage en Afrique centrale par le représentant de WWF ;
- (viii) les échanges sur la gestion de stock d'ivoire pour les pays de la COMIFAC par les Directeurs Agence/DFAPS Pays COMIFAC.

1. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par deux allocutions prononcées par les personnalités ci-après :

- Dr **Paul SCHOLTE**, Directeur du Programme GIZ Gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo;
- Monsieur **Gervais Ludovic ITSOUA MADZOUS**, Secrétaire Exécutif Adjoint et Coordonnateur Technique de la COMIFAC ;

Prenant la parole, Monsieur **Paul SCHOLTE**, a tout d’abord félicité le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour l’organisation de cette réunion. Il a rappelé l’objectif global de la huitième réunion du SGTAPFS qui est entre autres la validation du projet du guide sur les bonnes pratiques pour la gestion des aires protégées en mode PPP.

Quant au Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC, il a remercié le Gouvernement camerounais pour l’hospitalité et l’acceptation d’abriter la présente réunion. Poursuivant son propos, il a souligné que, certes la gestion des aires protégées d’Afrique Centrale est loin d’être efficace, mais il y a eu des améliorations significatives grâce à l’adoption des outils d’évaluation de l’efficacité de gestion de ces aires protégées. Il a fait savoir que l’adoption par certains pays des PPP comme nouveau mode de gestion des aires protégées a suscité un vif intérêt pour tous les pays de l’espace COMIFAC. D’où la nécessité d’avoir un guide de bonnes pratiques. Il a exhorté les participants d’examiner avec diligence les points inscrits à l’ordre du jour. C’est sur cette exhortation qu’il a déclaré ouverte la huitième réunion du SGTAPFS.

2. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux se sont poursuivis par la mise en place du bureau de l’atelier qui se compose ainsi qu’il suit :

- **Président** : Monsieur **Télesphore NGOGA**, Responsable du développement du Tourisme Communautaire à l’Agence Rwandaise pour le Développement (Rwanda) ;
- **Vice-présidente** : Mme **Anastasia-Amor NENGONO**, Conservatrice du MNPN/INDEFOR (Guinée Equatoriale);
- **Rapporteurs**:
 - Monsieur, **LEKEALEM Joseph**, Directeur de la Faune et des Aires Protégées (Cameroun) ;
 - Monsieur **MADANGAH NGAMGASSOU**, Directeur de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées (Tchad).

Après la mise en place du bureau, les travaux se sont poursuivis en plénière suivant les points inscrits à l’agenda.

(1) Sessions plénières

Les participants ont suivi respectivement:

- la présentation sur l'état de mise en œuvre des recommandations du SGTAPFS 7 et présentations des objectifs et résultats attendus de la réunion, faite par Monsieur Chouaibou NCHOUTPOUEN, Expert en biodiversité de la COMIFAC
- La présentation du projet de Guide des bonnes pratiques pour la gestion d'une Aire Protégée par Monsieur Jean -Pierre AGNANGOYE, personne ressource.

Cette présentation a suscité des débats qui ont permis une meilleure compréhension du contenu du guide.

Travaux en groupe

Après les échanges en plénière sur le projet du guide, quatre groupes de travail ont été mis en place pour examiner et enrichir le projet du guide ainsi qu'il suit :

- **Groupe 1:** du début du document jusqu'au chapitre 4 ;
- **Groupe 2 :** Chapitre 5 ;
- **Groupe 3 :** Chapitres 6 et 7 ;
- **Groupe 4 :** Chapitres 8 à 11.

La restitution des travaux de groupes a permis aux participants d'enrichir le projet du guide et de procéder à sa validation.

Résolution et recommandations :

Au terme des travaux, les participants à la huitième réunion du SGTAPFS ont formulés les résolutions et recommandations ci-après :

Résolution : le projet de guide de bonnes pratiques pour la gestion d'une Aire Protégée en mode partenariat public-Privé en Afrique Centrale a été validé sous réserve de l'intégration des observations formulées.

Recommandations :

Aux Etats de:

- mettre en place les cadres juridiques appropriés pour formaliser les PPP comme autre mode de gestion des aires protégées ;
- renforcer les capacités et transférer les compétences au profit des cadres nationaux pour la gestion des PPP-AP;
- élaborer et transmettre le rapport à la COMIFAC pour la mise en œuvre du PAPECALF pour les pays qui ne l'ont pas encore fait ;
- prendre des mesures appropriées pour l'alimentation de la base des données et le renforcement de la mailing liste de AFRICA-TWIX ;
- s'approprier le PAULAB et en assurer une mise en œuvre effective.

A la CEEAC de :

- faire une évaluation des activités développées dans le cadre du PAULAB.

Les participants ont soutenu la proposition du Rwanda d'abriter la neuvième réunion du SGTAPFS.

Le SGTAPFS remercie les autorités de la République du Cameroun pour leur hospitalité et pour avoir permis la tenue de ses assises à Douala ; exprime sa gratitude à la GIZ , pour son appui multiforme et l'exhorte à continuer à appuyer la mise en œuvre de la feuille de route du SGTAPFS.

Fait à Douala, le 30 Mai 2018

Les Participants